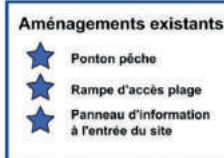


Projets d'aménagement de la base de loisirs



Aménagements "Tourisme Handicap"

- 1 Eclairage et signalisation table pique-nique PMR existante (projet SDEHG)
- 2 Deuxième table PMR
- 3 Jeux enfants PMR
- 4 Sanitaires PMR
- 5 Tapis accès bassin plage en fauteuil
- 6 Mise en accessibilité du restaurant



Autres aménagements

- 1 Ralentisseur entrée zone
- 2 Agrandissement zone équipement fitness
- 3 Terrain beach volley
- 4 Déplacement tables ping-pong
- 5 Déplacement et remplacement ponton pédalos (ponton bois)
- 6 Jets d'eau
- 7 Plongeoirs

De nombreux aménagements de la base de loisirs sont à l'étude afin d'améliorer les infrastructures déjà existantes :

2017 : Réalisation d'un ponton pêche pour les personnes en situation de handicap. Aménagement d'un terrain de « beach volley ».

2018 : Réalisation d'un parcours « santé ».

Déplacement des pontons où sont amarrés les pédalos.

Installation de sanitaires pour personnes en situation de handicap.

L'installation de plongeoirs et l'acquisition de matériels spécifiques permettant à des personnes en situation de handicap d'accéder au bord de l'eau sont également en cours de réflexion.

L'éclairage public amélioré

La pose d'un mât aiguille d'une hauteur de 8.6 mètres, équipé de 5 projecteurs en LED aux abords de l'aire de pique-nique devrait considérablement améliorer la vision et permettre de profiter plus tardivement, jusque tard dans la nuit, des repas en famille ou entre amis autour d'un bon BBQ.

L'éclairage LED est une réalité depuis quelques années et c'est, sans aucun doute, un investissement intelligent dans une alternative qui permet de faire des économies, avec un haut rendement et une parfaite distribution de la lumière.

Label « HANDIPLAGE »



Un label « HANDIPLAGE » va être sollicité dans le cadre des nouveaux aménagements de la base de loisirs. Certains aménagements sont assez simples à réaliser comme la pose d'un tapis spécial permettant aux personnes handicapées de se rendre au bord de l'eau, d'autres un peu plus difficiles à mettre en œuvre, pour ces derniers il faudra attendre 2018, mais nous comptons bien arriver à obtenir ce Label.

Si ce label est obtenu, le lac de Montréjeau sera le premier lac de la Haute-Garonne à être labellisé « HANDIPLAGE ».

Label « PAVILLON BLEU »



Toujours dans la même démarche de valorisation de la base de loisirs, la commune va entreprendre une procédure de labellisation afin d'obtenir dès l'an prochain le label « PAVILLON BLEU ». Ce label est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hissé sur une commune, véhicule une image positive dynamique auprès des résidents comme des visiteurs. En ce sens, il favorise aussi une prise de conscience générale envers un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

Modernisation du parc de véhicules utilitaires

Pour faciliter les travaux de nettoyage, la commune va se doter d'une balayeuse, désherbeuse de voirie, aspiratrice, compacte et multifonctionnelle, Hako Citymaster 1600.

Ce véhicule articulé, pour plus de maniabilité est équipé d'une grande capacité de cuve de 1.6 m3. Propulsé par 4 roues motrices permanentes, ce véhicule est homologué route pour des déplacements à 40 km/h avec un permis B.



Un utilitaire benne IVECO Daily et un Manitou vont venir compléter le parc de véhicules de la commune.

Ne sachant toujours pas de quoi sera fait l'avenir, la commune a choisi de signer différents contrats pour l'utilisation de ces véhicules, sans passer par l'acquisition.

Un contrat longue durée avec option d'achat de 1734 € sur 60 mois pour la balayeuse, un contrat longue durée de 1242 € sur 36 mois pour le Manitou et un contrat de location de 546 € sur 36 mois pour le camion benne.



La MAISON DE SANTÉ pour bientôt

Aperçu de ce que sera la maison de santé

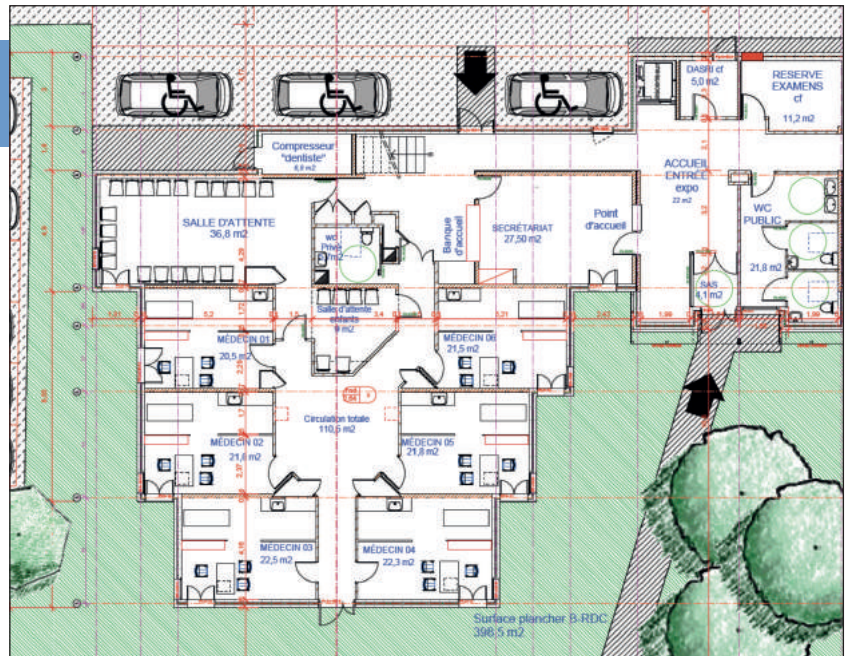
Ici une vue partielle du rez-de-chaussée avec les cabinets des médecins, la salle d'attente et le secrétariat.

A l'entrée, une réception commune et les sanitaires, en haut les places de stationnement réservées aux personnes handicapés, sur la gauche le parking général.

Avancement d'un projet qui se concrétise

L'Agence Nationale de Santé (ARS) a validé le projet et les demandes de subventions sont en cours d'approbation par les différents organismes sollicités. Nous avons déjà reçu des retours positifs de la part de la communauté de communes « 5C » et de la Région. De leurs côtés, les professionnels de santé élaborent des protocoles de soins pour une prise en charge optimale. Il reflète l'expression d'un accord local et documenté, pour proposer des solutions aux problèmes de prise en charge et favoriser l'harmonisation des pratiques. Les montants des loyers ont été validés.

Monsieur le maire suit l'avancement du dossier et prévoit une ouverture de la maison de santé pour la fin du premier semestre 2018.



Aménagement de la place Mercadieu d'ici l'été

Le parking de cette place va être réaménagé pour permettre une utilisation optimale du site en toute sécurité.

La commune, après la démolition de l'hôtel des Pyrénées n'avait rien entrepris sur cet emplacement afin de le conserver pour y implanter, éventuellement, une maison de santé. Aujourd'hui, ce projet est abandonné, il est donc nécessaire de revoir l'utilisation de cette place. Un mobilier urbain sera mis en place pour couper la place en deux parties bien distinctes, les barrières amovibles seront enlevées le lundi pour permettre aux exposants de mettre en place leurs étals.

La rue des Pyrénées en travaux dans peu de temps

Cette rue, une des artères les plus fréquentées de notre ville, va subir dans les mois à venir de lourds travaux d'aménagement. En effet, le câblage électrique, la chaussée et les trottoirs seront refaits et le stationnement modifié. Les riverains sont en cours de consultation pour le passage du câblage électrique sur leur façade.

Valorisation du quartier du Plan

La commune souhaite améliorer l'image de la ville à ses entrées. Sur l'avenue de Luchon, beaucoup de maisons menacent ruine et certains propriétaires sont défaillants. Il est donc urgent d'agir pour préserver, d'une part, l'image de notre ville et, d'autre part, la sécurité des passants.

Pour ce faire, le conseil municipal a donné son accord à Monsieur le maire pour acquérir un lot de constructions sur la gauche de l'avenue en entrant dans Montréjeau. Afin de minimiser les frais de démolition, cette opération ne pourra se faire que si plusieurs propriétaires acceptent en même temps de vendre ou de céder leurs biens et que les maisons acquises constituent un ensemble. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'acheter un bien qui menace de s'effondrer et engager la responsabilité de la commune en attendant que d'autres cessions se réalisent.

Nous souhaitons que cette opération aboutisse, cela permettra également de revaloriser l'autre côté de la rue qui aura vue sur la Garonne.



« Le Parc » avenue du Nord en travaux



Des travaux de réhabilitation ont été entrepris dans le parc afin de créer un chemin piétonnier tout le long de l'avenue. Un espace promenade sera également aménagé.

Ce domaine public est encore aujourd'hui inexploité et mérite par son emplacement et son caractère bucolique que l'on s'y intéresse. Petit à petit, en fonction de ses moyens, la commune apportera des améliorations dans ce parc pour en faire un lieu de flâneries et de balades.

Pour des raisons économiques, tous les travaux se feront en régie, c'est-à-dire exécutés par nos agents municipaux.

Appel à la souscription publique pour l'église

Par le passé, pour la réalisation de certaines constructions, la ville avait fait appel à la souscription publique.

C'est par exemple avec ce mode de financement qu'ont été édifiés le Monument aux Morts et le point d'eau au centre du cimetière. Aujourd'hui, le portail de l'église nécessite une rénovation et, toujours à l'entrée, une baie vitrée devrait remplacer les panneaux de bois. La commune compte sur la générosité de ses concitoyens et des fidèles de la paroisse pour aider au financement des travaux de notre église.